

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 14

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant
le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteur en Chef:
E. JAQUES-DALCROZE
Cité 20 - Genève

Éditeurs-Administrateurs:
DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

FRANZ LISZT

(suite)

III

Il existe toute une littérature sur la musique religieuse de Liszt. Je mentionnerai seulement la monographie consacrée à ses *Psaumes* par M^{me} Lina Rammann, auteur de la biographie la plus complète que nous possédions du maître, mais non la plus facile à lire. On trouvera dans ce petit ouvrage le développement de ce que je ne peux ici qu'indiquer, et le sujet en vaut la peine : car celle de ces œuvres, — le Psaume XIII, par exemple, d'exécution relativement facile, — contient les plus pures inspirations de son auteur.

La *Messe de Gran*, qui date de 1855, est la plus connue des interprétations du texte sacré tentées par Liszt. C'est justice, car il n'y a pas trace d'efforts dans cette œuvre d'un style si châtié pourtant et qui semble en vérité avoir été « priée plutôt que composée. » La mélodie suave de son *Benedictus* est de celles dont on peut affirmer qu'elles ne sauraient naître d'une âme vile ou mesquine, car elles sont « preuve par elles-mêmes de l'innocence la plus intérieure, » comme écrit Wagner au sujet de Beethoven, qu'il glorifie d'avoir restitué « la mélodie de l'homme bon. »

Mais j'ai hâte de venir aux compositions postérieures, d'un caractère plus spécial, plus liturgique et d'un style différent, où se marque l'intention qu'avait Liszt de réformer la musique catholique en la débarrassant de ses éléments profanes et en lui restituant une austérité palestrinienne. Ce sont les plus difficiles à comprendre, témoin l'effet produit sur M. Leeman par cette malheureuse *Missa choralis* (celle de 1859, je suppose), qui est précisément considérée comme le chef-d'œuvre du maître dans cette forme d'art nouvelle.

Si deux femmes, la comtesse d'Agoult et la princesse Wittgenstein, peuvent être considérées à certains égards comme les muses inspiratrices des deux premières époques de la vie du maître (l'une quelque peu bas bleu, d'ailleurs, et l'autre passablement acariâtre, il faut tout dire!), le don Juan de la légende, devenu l'abbé Liszt, n'a pas eu véritablement d'autre compagne, d'autre épouse, que l'Eglise, pendant la dernière période de sa production.

L'Eglise? Il faut s'entendre. Lorsqu'il se faisait recevoir à Rome, le 25 avril 1865, dans les ordres mineurs, Liszt faisait toujours partie, — *horresco referens*, — de la Franc-maçonnerie dont il était devenu membre à Francfort, le 18 septembre 1841. Ce ne sont pas les représentants du jésuitisme, alors tout-